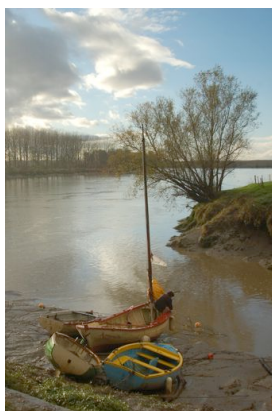




Association Les CHANTIERS TRAMASSET
20 esplanade Josselin 33550 Le Tourne
tel / fax : 09 53 65 61 69 asso@chantierstramasset.fr
www.chantierstramasset.fr

Guide de l'adhérent 2011

Association Les Chantiers Tramasset - Chantiers navals associatifs



Chantier naval associatif - n°siret:418 597 605 00017 naf : 9103Z
Agréée Jeunesse et Education Populaire - Agréée Entreprise Solidaire



Découvrir l'association ou la faire découvrir à d'autres

Un site ouvert, un lieu d'informations et de savoir-faire

Une friche industrielle retrouvant son activité de restauration de bateaux

Cet ancien chantier naval, situé en bord de Garonne, au sud de Bordeaux, est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, et remis en activité par l'association pour sauvegarder et valoriser le patrimoine naval, tout en sensibilisant un public large.

L'activité professionnelle a lieu du lundi au vendredi (9h-17h30) et sur rendez-vous, pour les activités associatives à suivre sur le site internet : www.chantierstramasset.fr : une mine d'informations et d'actualités reflétant la richesse et la diversité des activités de l'association.

Des visites guidées

L'association accueille petits et grands, en adaptant ses animations à la demande. Un tour du site vous permettra de découvrir les bateaux, les bâtiments, et l'ancien port dans l'estey du Gaillardon. Des ateliers techniques ou artistiques peuvent être proposés autour de la découverte du fleuve et de ses savoir-faire (devis sur demande)

Le Presse étoupe

Bulletin d'information de l'association, qui suit l'actualité des activités associatives et des bateaux en chantier, et se veut participatif : salariés et adhérents sont tous invités à proposer articles et sujets à débattre. Le presse étoupe est disponible sur le site internet ou envoyé sur papier à la demande.

Contact : Martine JAUDARD asso@chantierstramasset.fr

Des moments à partager

Les rencontres adhérents

Ces rencontres sont une porte d'entrée dans l'association et permettent l'implication des personnes intéressées dans des actions. Ces rencontres sont programmées pour certaines dans le calendrier mais peuvent aussi être impulsées par un groupe d'adhérents.

Les apéro-match-racing

Ce sont des rencontres sur l'eau, face aux Chantiers Tramasset à l'heure de la pleine mer. Ces apéro-match-racing permettent de découvrir le plaisir d'une petite navigation en Garonne sur Yvette ou autre voile- aviron.



Devenir adhérent, donner son avis, faire avancer l'association

Être adhérent aujourd'hui

C'est vouloir faire partie de l'association, en accord avec ses missions et motivé pour participer, à sa manière, aux actions de l'association. Chaque membre prend l'engagement de respecter les statuts et le règlement intérieur qui lui sont communiqués à son entrée dans l'association, également disponible sur le site.

La cotisation

Elle est fixée à 20€ par adulte et 5€ pour les mineurs, elle est indispensable pour participer à une activité, prendre part à la gestion de l'association.

Échanger, participer à la vie de l'association

L'Assemblée Générale

L'AG a lieu au moins une fois par an. En 2011, deux rendez-vous sont prévus (le 15.01 et le 02.04) pour dans un premier temps faire le bilan des actions menées en 2010 et ensuite approuver le projet d'activité et le budget 2011. Ce sera aussi l'occasion d'élire le Conseil d'Administration (renouvelable par tiers chaque année).

Un blog participatif

Blog éphémère participatif ouvert à tous les adhérents pour réaliser le bilan 2010 et construire les actions à venir.

Adresse : <http://asstram.canalblog.com>



S'investir dans l'association, promouvoir et animer le patrimoine dans les commissions d'adhérents

L'atelier associatif : comment restaurer ou construire son bateau aux Chantiers ?

Tout d'abord rencontrer un charpentier référent avec lequel vous validerez :



- l'état du bateau ou le type de bateau choisi à construire,
- l'emplacement sur le site,
- l'outillage personnel à prévoir,
- la planification des travaux à réaliser et, éventuellement, leur coût,
- votre engagement à respecter le règlement intérieur et le calendrier de travaux.

Le charpentier peut vous proposer des solutions techniques, des plans de bateaux... Il vous expliquera aussi le fonctionnement de l'atelier et l'utilisation des machines.

Des stages techniques peuvent être organisés, selon la demande des adhérents ou selon l'opportunité des travaux en cours (relevé de forme, traçage, ...).

Contact : Jérémie BISSONNET ou Thomas ROUSSEL atelier@chantierstramasset.fr

La navigation : plaisir de voguer au gré du vent et du courant



Ce groupe d'adhérents naviguent avec bonheur régulièrement avec les bateaux de l'association. Ils entretiennent les bateaux lors de week-end « carénage » en hiver, et mettent en place des stages d'apprentissage théoriques et pratiques de navigation sur le fleuve, ouverts aux débutants comme aux confirmés.

Plus d'informations sur le site internet, et en demandant à s'inscrire au google group : commission navigation , auprès d'Olivier Bobinnec : o.bobinnec@gmail.com

La fanfare en chantier : de la musique et des bateaux

Une entité qui tient sa place au sein de l'association depuis 2007, composée de musiciens et de chanteurs amateurs autour de Francis Mounier, fanfaron professionnel.

Le choix du répertoire et la mise en place des ateliers « chorale » situe résolument le développement de cette fanfare dans le cadre de la vie du chantier et à la participation de l'activité culturelle de celui-ci.



Plus d'informations sur le site internet ou sur www.myspace.com/fanfarenchantier

Contact : Céline Grenet celine.gadrat@wanadoo.fr

Apporter son temps et ses compétences dans un groupe de travail

Aménagement du site : comment créer un espace du patrimoine pour tous ?



Il s'agit d'imaginer la restauration et l'aménagement des bâtiments pour une utilisation polyvalente et harmonieuse par tous ceux qui s'y croisent, mais aussi de réfléchir à l'utilisation d'énergies renouvelables et à une meilleure gestion des déchets

Le site étant inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 2008, l'étude préalable à sa réhabilitation doit débuter en 2010, et les adhérents participeront au comité de pilotage travaillant à cette étude.

Mais d'ores et déjà, les adhérents interviennent régulièrement pour préserver le petit chantier, entretenir le carrelet, participer au nettoyage, au rangement, et proposer des aménagements simples, qui facilitent la vie de tous.

Contact : Martine JAUDARD asso@chantierstramasset.fr

L'organisation d'événements artistiques et culturels: la commission Vie Culturelle et Programmation

L'association développe cet aspect culturel et artistique au travers de plusieurs axes:

- La Rencontre des Bateaux en Bois et Autres Instruments à Vent qui se déroule chaque été autour d'une navigation sur la Garonne puis de la Fête à Terre sur le site des Chantiers Tramasset.

- Une Saison Culturelle de fin avril à début octobre, pour développer des petites formules artistiques régulières sous diverses formes (ciné-fleuve, concerts, expos, spectacles, etc.)

- Une création pluri-disciplinaire portée par les adhérents est en cours de construction autour du patrimoine des Chantiers Tramasset.



Contact : Nicolas HOSTEINS programmation@chantierstramasset.fr

La commission communication et vie associative : information et convivialité.

La commission communication participe à la rédaction du Presse Etope, le bulletin d'informations mensuel de l'association, et à la mise à jour du site internet.

La commission communique également sur les temps forts de l'association et, plus particulièrement, à l'occasion de la Rencontre des bateaux en bois : création des affiches et des programmes par des graphistes adhérents, impression des t-shirts avec le logo de la manifestation, campagnes d'affichages.

Contact : Anne COTTEREAU communication@chantierstramasset.fr



Prendre des responsabilités au sein de l'association

▪ Le Conseil d'Administration

Les membres du CA sont élus par les adhérents lors de l'AG et se réunissent le premier lundi du mois. La CA traite de la gestion et de l'avenir de l'association, étudie et valide les propositions des commissions au regard du projet associatif. Le CA a la volonté d'avoir une perspective sur l'avenir de l'association et fonctionne comme suit :

- un rapporteur est nommé au début de chaque CA. Il a la charge de prendre des notes et de réaliser le compte rendu du CA sous quinze jours.
- le premier sujet concerne la lecture et la validation du compte rendu précédent.
- choix des sujets : tout membre de l'association peut proposer un sujet à mettre à l'ordre du jour pour le CA au moins 8 jours avant.
- Chaque sujet est présenté par un membre et débattu. Le Président anime le temps de parole, et fait approuver par vote. Le sujet est approuvé à la majorité des membres du CA présents, avec procuration possible (1 maxi par membre du CA)

▪ Le bureau

Le bureau (président, trésorier et secrétaire avec adjoints possible) se réunit chaque semaine avec les salariés pour régler les affaires courantes et suivre la vie du chantier au quotidien.

Contact : Etienne SAJOUS esajous@chantierstramasset.fr

Représenter l'association

▪ La commission paritaire

Cette commission, formée de membres de l'association (adhérents et salariés) et élus de la commune du Tourne, gère toutes les questions concernant le site des chantiers Tramasset (bail, entretien et restauration des batiments, gestion des cales et des abords du site).

▪ Groupe de travail « Demain le fleuve »:

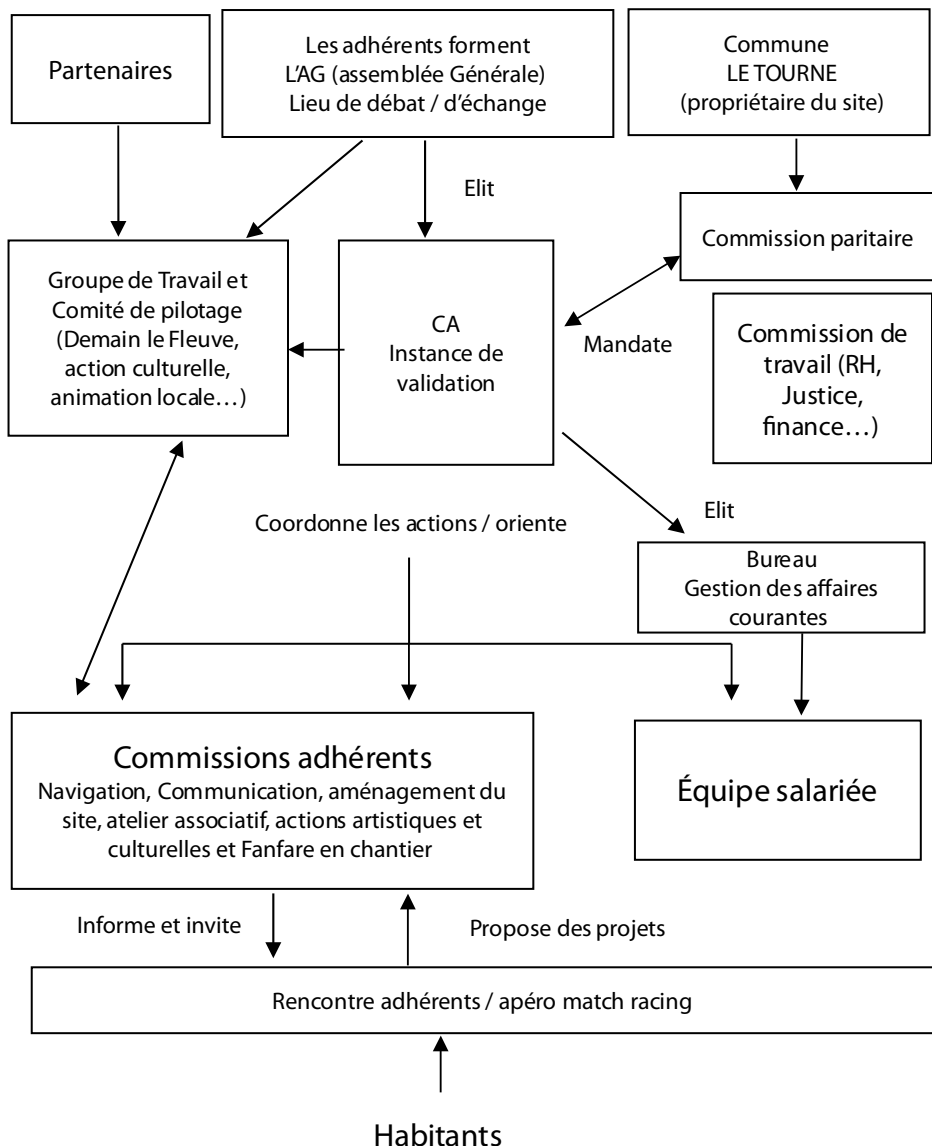
Ce Groupe de travail a pour but la mise en place d'une organisation inter-structure (associations, entreprises, collectivités...) pour fédérer des projets sur le fleuve entre Bordeaux et Langon. Réunion autour d'un pique-nique partagé tous les 3èmes lundi du mois à 19h.

Participez en vous inscrivant au google group : demainlefleuve@googlegroups.com

<http://groups.google.com/group/demainlefleuve>

Contact : Martine JAUDARD asso@chantierstramasset.fr

Organigramme des Chantiers Tramasset 2010



Règlement intérieur 2011

Une commission d'adhérents chargée de l'hygiène et de la sécurité a listé tous les risques encourus aux Chantiers Tramasset par les salariés mais aussi par les adhérents. Cette commission met en place toutes les actions qui permettront aux salariés et aux adhérents de travailler, de participer dans des conditions d'hygiène et de sécurité toujours améliorées.

Utilisation de l'atelier

L'atelier des Chantiers Tramasset est à destination des adhérents à jour de leur cotisation dans le cadre des activités de l'association.

L'utilisation des machines outils et du matériel électropportatif est réservée aux charpentiers professionnels.

Toutefois, dans le cadre des activités de l'association, les adhérents, sous la responsabilité et l'encadrement du charpentier (ou d'une personne déléguée par lui) pourront avoir accès à ces machines.

L'atelier peut également être ouvert aux personnes adhérentes voulant construire ou restaurer un bateau bois. Pour cela, voir la rubrique « atelier associatif ».

L'accès à l'atelier est interdit à toute personne non adhérente.

Pour votre sécurité

Vous êtes tenus de respecter les règles de sécurité, d'hygiène et d'éco-responsabilité : port de protections (chaussures de sécurité, masques, lunettes, casques anti-bruit ...)

L'association ne peut être tenue responsable en cas d'accident.

Des fiches de données de sécurité (qui vous informent sur les conditions d'utilisation des peintures et autres produits solvants) concernant la plupart des produits utilisés ici, sont à votre disposition dans l'atelier ou dans le bureau.

L'utilisation des bacs décanteurs et le tri des déchets est obligatoire.

Il est interdit de fumer dans l'atelier, dans la cadène, et dans le bureau.

Commodités du lieu

Le local « Chez denise » et les sanitaires sont entretenus par tous.

Les consommables (résine, bande à poncer, visserie ...) et le bois appartenant à l'association ne sont pas à disposition des adhérents.

Prévoyez votre propre matériel et vos fournitures. Nous tenons à votre disposition les contacts de nos fournisseurs si vous le souhaitez.

Il est interdit de garer les véhicules sur l'esplanade sauf urgence ou livraison de matériel.

Le respect de ces règles permet de préserver la convivialité et l'accessibilité à tous de ce lieu.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de tout bien personnel.

Droit à l'image :

^ J'autorise

^ Je n'autorise pas

l'association Les Chantiers Tramasset à utiliser mon image sur différents supports de communication (photos transmises aux partenaires, calendrier annuel, dépliants et programmes des manifestations, site internet, etc...)

Je soussigné (e), adhérent (e) à l'association Les Chantiers Tramasset, m'engage à respecter le présent règlement intérieur.
Fait à Le Tourne, le